ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers anesthésistes

Question écrite n° 58010

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des infirmiers (ères) anesthésistes. Des représentants de cette profession indiquent que, depuis le 18 mai 2000, ils sont dans l'attente d'une grille indiciaire spécifique correspondant à leur niveau d'étude et à leur spécialité. Aussi, il lui demande quelle est sa position sur ce dossier et quel est l'état des négociations entre le Gouvernement et les organisations représentatives de la profession.

Données clés

Auteur : M. Michel Sainte-Marie
Circonscription : Gironde (6e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 58010
Rubrique : Fonction publique hospitalière
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 février 2001, page 1050